

La deuxième, monsieur le Président, provient du Manoir Saint-Lambert, sur la rive sud de Montréal, où on souligne la désindexation, et on demande au gouvernement de maintenir la pleine indexation.

Également: deux autres pétitions de même nature signées par des résidents de la rive sud de Montréal.

[Traduction]

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par au-delà de 300 personnes de Colombie-Britannique, pensionnés, pères et mères de famille, travailleurs et jeunes, qui s'accordent tous à dire que le budget du 23 mai, en désindexant les pensions de la sécurité de la vieillesse, est dur et injuste envers les retraités. Ces derniers perdront \$100 cette année et \$680 en 1991.

Le gouvernement progressiste conservateur renie ainsi la promesse électorale qu'il avait faite d'indexer les pensions de vieillesse sur le coût de la vie et trahit du même coup notre engagement collectif en faveur des pensions de l'État. Les pensionnés demandent au gouvernement de rétablir l'indexation complète des pensions de vieillesse sur le coût de la vie.

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de plus de 200 citoyens âgés de ma circonscription qui manifestent ainsi leur colère de voir que le budget du 23 mai désindexe les pensions de sécurité de la vieillesse, contrairement à la promesse qu'avait faite le premier ministre (M. Mulroney), selon laquelle un gouvernement conservateur indexerait entièrement la pension de vieillesse sur le coût de la vie à chaque trimestre. Ces pensionnés et mes électeurs, jeunes et vieux, demandent au gouvernement de retirer cette proposition régressive et de rétablir complètement l'indexation des pensions de sécurité de la vieillesse.

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, j'ai trois pétitions à présenter, toutes sur le même sujet. On y demande que soit rétablie la pleine indexation des pensions de vieillesse.

Ces pétitions portent principalement la signature de citoyens de ma circonscription, Trinity, mais aussi de certaines circonscriptions de Toronto et d'Ottawa.

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de citoyens canadiens à partir de la Colombie-Britannique jusqu'à Thunder Bay, qui demandent au Parlement de rejeter le projet de désindexer les pensions de sécurité de la vieillesse et de rétablir immédiatement l'indexation.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

Questions au Feuilleton

M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répond aujourd'hui à la question n° 371.

[Texte]

LES POSTES FRONTALIERS

Question n° 371—**M. Parry:**

Quelle est la liste des postes frontaliers, entre le Canada et les États-Unis, où l'on perçoit un droit de péage pour l'utilisation d'une route, d'un pont, d'un tunnel, d'un droit de passage ou d'une traverse de moins d'un kilomètre et, dans chaque cas, combien perçoit-on pour un véhicule de tourisme?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Il n'existe pas de frais de péage pour l'utilisation des routes et des droits de passage entre le Canada et les États-Unis. Parmi les ponts et les tunnels internationaux entre les deux pays, les suivants sont de moins d'un kilomètre et on y exige des frais de péage:

(1) Au pont Baudette-Rainy River (Rainy River, Ontario), il existe un péage ordinaire (aller seulement) de \$1.25* pour les automobiles et les conducteurs plus \$0.10 pour chaque passager. Il existe aussi un péage pour navetteur (aller seulement) de \$1* pour les automobiles et les conducteurs plus \$0.10 pour chaque passager.

(2) Au pont Fort-Frances-International Falls (Fort Frances, Ontario), il existe un péage ordinaire (aller seulement) de \$2.75 pour les automobiles, les conducteurs et les passagers ainsi qu'un péage pour navetteur (aller seulement) de \$0.60 pour les automobiles, les conducteurs et les passagers.

(3) Aux ponts Rainbow et Whirlpool Rapids (tous deux à Niagara Falls) ainsi qu'au pont Lewiston-Queenston (Queenston, Ontario), il existe un péage ordinaire (aller seulement) de \$0.50 pour les automobiles et les conducteurs plus \$0.10 pour chaque passager de cinq ans et plus. Il y existe aussi un péage pour navetteur (aller seulement) de \$0.24 pour les automobiles et les conducteurs plus \$0.08 pour chaque passager de cinq ans et plus.

La plupart des traversées en bac entre le Canada et les États-Unis sont de plus d'un kilomètre. Celles de moins d'un kilomètre sont:

Port Lambton, Ontario—Robert's Landing, Michigan, \$2.50 (automobiles et passagers). Sombra, Ontario—Marine City, Michigan, \$3 (automobiles et passagers).

* (Argent américain).

[Traduction]

M. Dick: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: On a répondu à la question mentionnée par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.